

# BAC 2015 WASHINGTON

## D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE DU BAC L

### PREMIERE PARTIE : COMPOSITION D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés :

#### **Sujet 1 : Composition**

**En vous appuyant sur l'étude réalisée en cours d'année sur l'historien et les mémoires de la seconde guerre mondiale OU sur l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie, vous présenterez les rapports que les historiens entretiennent avec les mémoires.**

Ce sujet devait permettre à l'élève de reprendre les notions abordées dans le tout premier thème d'histoire de l'année, intitulé le rapport des sociétés à leur passé. Deux études étaient possibles : l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ou l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie. Le chapitre implique de voir que le travail de l'historien est fondamental, puisqu'il apporte de l'objectivité afin d'éviter que le rapport à l'histoire ne soit que mémoriel.

## DEMARCHE

Une composition suppose tout d'abord d'avoir bien défini les termes du sujet

- ➔ Historiens : spécialistes de l'histoire utilisant son esprit critique pour étudier les faits du passé.
- ➔ Mémoires : Ensemble des souvenirs, des événements vécus ou transmis d'un groupe : ce sont donc des représentations du réel. Cette mémoire peut être erronée, ou biaisée par des informations extérieures ou bien par le vécu de la personne qui a mémorisé les faits. Attention, le sujet utilise le pluriel : les mémoires, il y a donc plusieurs types de mémoires.
- ➔ Seconde guerre mondiale : les mémoires de la Seconde guerre mondiale ont été marquées par une reconstruction des faits après la chute de Pétain.
- ➔ Les bornes chronologiques impliquent de travailler sur les rapports entre historiens et mémoires dès la fin de la Seconde guerre mondiale ; il n'inclut pas de date de fin, mais cela stipule qu'il faut aller jusqu'à de nos jours.

Il ne faut pas oublier de faire une problématique : une problématique n'est pas une simple répétition des termes du sujet sous forme de question : il faut intégrer une nouvelle notion. Il s'agissait de savoir comment le travail des historiens, objectif, permet d'établir une distance avec les mémoires, marquées par la subjectivité.

Le sujet impliquait une période longue, il est donc plus judicieux de faire un plan chronologique. Cela oblige à trouver des bornes chronologiques pour chaque partie :

- ➔ Au début de la période, les historiens travaillent sur le conflit lui-même, alors que de nombreuses mémoires se développent.
- ➔ Une approche historique mémorielle à la fin des années 1960
- ➔ Le travail des historiens permet une mise à distance avec les mémoires populaires

Voyons ce qu'il fallait aborder pour chaque thème :

- ➔ Au début de la période, les historiens travaillent sur le conflit lui-même, alors que de nombreuses mémoires se développent.
  - L'étude de la Seconde Guerre mondiale est difficile. Marc Bloch a travaillé immédiatement après la fin de la guerre en France en écrivant *L'étrange défaite*.
  - Plusieurs mémoires : mythe résistancialiste soutenu par de Gaulle, ancien chef de la résistance française ; mythe communiste avec les 75 000 fusillés ; mémoire pétainiste justifiant les actes du maréchal pendant le régime de Vichy.
- 
- ➔ Une approche historique mémorielle à la fin des années 1960
  - Les travaux des historiens permettent de rétablir la vérité. La fin du mythe résistancialiste laisse apparaître une France peu résistante : l'ouvrage *La France de Vichy* de Paxton, historien américain, qui sort en 1973, montre que c'est le régime de Vichy qui a eu l'initiative de la politique de collaboration et de la législation antisémite.
  - Un devoir de mémoire s'élabore progressivement, avec la création de lieux de mémoire, comme Oradour-sur Glane, de dates de commémoration et de lois mémorielles comme la loi Gayssot (qui interdit le négationnisme).
- 
- ➔ Le travail des historiens permet une mise à distance avec les mémoires populaires
  - La recherche des coupables de la Shoah implique la création de procès, auxquels sont invités des historiens. Tous n'acceptent pas de participer au jugement de ces hommes. Exemples de procès : Eichmann, en 1961 ; Barbie (1987) ; Papon (1998)

- Les reconnaissances officielles permettent de mettre en lumière des faits occultés : le président de la République Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des juifs.

→ Ceci n'est qu'un plan très détaillé : en effet, chaque sous partie nécessite un argument bien développé et un exemple précis.

En conclusion, il faut répondre à la problématique posée au début, à savoir que les mémoires se sont développées tandis que les historiens ont participé à l'élaboration d'une histoire objective.

## **DEMARCHE**

Une composition suppose tout d'abord d'avoir bien défini les termes du sujet

- Historiens : spécialistes de l'histoire utilisant son esprit critique pour étudier les faits du passé.
- mémoires : Ensemble des souvenirs, des événements vécus ou transmis d'un groupe : ce sont donc des représentations du réel. Cette mémoire peut être erronée, ou biaisée par des informations extérieures ou bien par le vécu de la personne qui a mémorisé les faits. Attention, le sujet utilise le pluriel : les mémoires, il y a donc plusieurs types de mémoires.
- guerre d'Algérie : guerre de décolonisation entre l'Algérie et sa métropole, la France, qui a duré de 1954 à 1962

Il ne faut pas oublier de faire une problématique : une problématique n'est pas une simple répétition des termes du sujet sous forme de question : il faut intégrer une nouvelle notion. Il s'agissait de savoir comment l'historien fait face à la multiplication de mémoires de cette guerre.

Le plan impliquait de montrer les changements de discours et du travail des historiens au fur et à mesure des années :

- L'historien doit travailler avec deux mémoires officielles immédiates
- L'historien participe à la déconstruction de cette mémoire officielle, mais se heurte au refus d'ouverture des archives
- La difficile mise au point d'UNE mémoire

Voyons ce qu'il fallait aborder pour chaque thème :

- L'historien doit travailler avec deux mémoires officielles immédiate
  - La France se refuse à considérer ce conflit comme une guerre et préfère pratiquer une politique d'amnistie. Celle-ci est même une clause des accords d'Évian, empêchant donc les historiens qui souhaitent travailler sur ce conflit de se documenter.
  - En Algérie, la guerre est considérée comme une nouvelle naissance de la nation. En effet, le FLN, au pouvoir, cherche à montrer que la guerre de décolonisation a fait un véritable consensus auprès des Algériens, détournant ainsi la vérité.
  - Pendant cette période, les historiens essaient de fournir un travail objectif, comme Pierre Nora (*Les Français d'Algérie* en 1961)
- Des mémoires remises en causes
  - Ces mémoires officielles sont remises en cause par l'opinion publique, notamment en Algérie où les populations berbères. Par ailleurs, la publication de témoignages permet l'entretien de différentes mémoires, comme celle des harkis.

- Aussi bien en France qu'en Algérie, les archives ne sont pas accessibles aux historiens, ces derniers sont par ailleurs contrôlés (notamment en Algérie)
- Quelques travaux sont faits cependant : par exemple deux colloques, un en France sur la Guerre d'Algérie et les Français (1988) et un en Algérie contrôlé cependant par l'Etat sur le retentissement de la guerre (1984)

→ La difficile mise au point d'UNE mémoire

- Les historiens tâchent de dépasser les mémoires afin de construire un savoir objectif à l'époque où la France commence à reconnaître la Guerre d'Algérie (1999) : un des historiens qui a le plus travaillé sur cet épisode est Benjamin Stora, qui publie *La Gangrène et l'Oubli* (1991). Ce travail est facilité par l'ouverture d'une grande partie des archives françaises sur la Guerre d'Algérie.
- En Algérie, après la libéralisation du régime en 1988, les historiens peuvent travailler plus facilement sur le conflit, même si cette libéralisation est courte. En effet, les archives algériennes restent encore inaccessibles aux historiens.

→ Ceci n'est qu'un plan très détaillé : en effet, chaque sous partie nécessite un argument bien développé et un exemple précis.

En conclusion, il faut répondre à la problématique posée au début, à savoir que le contexte particulier de la Guerre d'Algérie a nourri plusieurs mémoires, et notamment une mémoire officielle algérienne. Ces mémoires divergentes existent encore, malgré le travail des historiens.

## Sujet 2 : Composition

### La gouvernance économique mondiale depuis 1944

Ce sujet devait permettre à l'élève de reprendre les notions abordées dans le dernier chapitre de l'année, intitulé la gouvernance économique mondiale, intégré dans le thème sur les échelles de gouvernement dans le monde. Après l'échelle nationale et européenne, ce chapitre impliquait de voir la coopération entre les Etats sur le plan économique. Le sujet du bac reprenait l'intitulé du chapitre.

### DEMARCHE

Une composition suppose tout d'abord d'avoir bien défini les termes du sujet

- gouvernance
- gouvernance économique mondiale
- depuis 1944 : accords de Bretton Woods

Il ne faut pas oublier de faire une problématique : une problématique n'est pas une simple répétition des termes du sujet sous forme de question : il faut intégrer une nouvelle notion. Il s'agissait de savoir comment l'élaboration de la gouvernance mondiale s'est développée en lien avec la mondialisation.

Le plan devait être chronologique, puisqu'il s'agissait de montrer les évolutions depuis 1944.

- La Seconde Guerre mondiale provoque le désir de créer des organisations internationales, et notamment une organisation économique

- Les crises des années 1970 imposent la relance d'une coopération économique mondiale.

Voyons ce qu'il fallait aborder pour chaque thème :

- La Seconde Guerre mondiale provoque le désir de créer des organisations internationales, et notamment une organisation économique
  - Dès 1944, les pays s'attachent à établir des institutions mondiales avec la création du Système de Bretton Woods. L'impact de la Seconde Guerre mondiale implique que les pays cherchent à relancer l'économie mondiale ainsi que les échanges.
  - La création d'organisations économiques, fondées sur le modèle du multilatéralisme : le FMI, la Banque mondiale et l'OIC (remplacée par le GATT devant le refus du Sénat américain de ratifier la Charte le créant). Cependant, ce système ne peut exister qu'avec la toute-puissance des Etats-Unis, puisque les accords de Bretton Woods installent la seule convertibilité de l'or en dollar.
  - Cependant cette gouvernance économique est un échec : elle se met en place tardivement, alors que les Etats sont déjà en pleine croissance économique (Trente Glorieuses). Par ailleurs, elle ne profite pas à tous les pays, dans un contexte de guerre froide et devant la contestation des pays du Tiers-Monde.
- Les crises des années 1970 imposent la relation d'une coopération économique mondiale.
  - Les crises imposent une régulation de la mondialisation, puisque la crise a touché le monde (donc les pays réalisent que les problèmes économiques peuvent se propager au monde entier). Le système de Bretton Woods est donc abandonné.
  - Le concept de gouvernance apparaît alors car les Etats estiment que la coopération mondiale doit impérativement passer par la création de normes communes. Cette



gouvernance est à cheval entre un gouvernement mondial et une coopération entre Etats. Elle est défendue par les institutions publiques mais également les ONG.

- Cependant, les Etats ne sont pas tous d'accord pour participer à cette organisation mondiale, créant des difficultés internes. Les Etats ont ainsi cherché à s'organiser de façon régionale (création de la CEE). Par ailleurs, d'autres organisations naissent, mettant de côté certaines régions du monde (exemple G7 et G8).

→ Ceci n'est qu'un plan très détaillé : en effet, chaque sous partie nécessite un argument bien développé et un exemple précis.

En conclusion, il faut répondre à la problématique posée au début, à savoir qu'à la faveur de la mondialisation, les Etats ont cherché à créer des organisations internationales, qui subissent des difficultés.

## **DEUXIEME PARTIE : ETUDE CRITIQUE DE DEUX DOCUMENTS DE GEOGRAPHIE**

Sujet : Chine-Japon : concurrences régionales, ambitions mondiales

**CONSIGNES** : (2 DOCUMENTS)

En confrontant les deux documents, vous mettrez en évidence les ambitions et les concurrences régionales et mondiales de la Chine et du Japon.

### DOCUMENT 1 : Des critères de puissance

	Japon	Chine
Poids de la population en Asie du Sud et du Sud-Est (en %)	3.4	35.4
PIB (en milliards de \$ en 2013)	4 901	9 240
PIB / habt. (en \$ 2013)	38 892	6 807
Poids dans le PIB d'Asie du Sud et Sud-Est (en %)	36%	40%
Croissance PIB (en %)		
2014 <i>projections</i>	1.6%	7.4%
2015 <i>projections</i>	1.1%	7.1%
Exportations par rapport à 2000 (en %)	151	681
Principaux partenaires commerciaux (2013)	1. Chine 2. Etats-Unis 3. Corée du Sud	1. Etats-Unis 2. Japon 3. Corée du Sud

Part des échanges commerciaux avec l'Asie (2013, en %)	41.1%	31.6%
Accueil des IDE <sup>1</sup> (Top 10 mondial en 2013)	--	2°
Investissement à l'étranger (rang mondial en 2013)	2°	3°
Réserve monétaire (en Or et \$ US en milliards de \$. Juillet 2014)	1 276	3 993
Membre d'organisations internationales	G8 OMC ASEAN +3	G20 OMC ONU (membre permanent du Conseil de sécurité) ASEAN +3
Vecteurs d'influence diplomatique et/ou culturelle	1 <sup>er</sup> donateur mondial pour l'APD <sup>2</sup> (14 milliards de \$ en 2013)	443 Instituts Confucius dans le monde (1/5 en Asie)
Classement par la part du PIB consacrée à la R&D <sup>3</sup> (rang mondiale - 2013)	4°	3°

Dépenses militaires (en % du PIB 2009-2013)	1	2.1
---	---	-----

<sup>1</sup> IDE : Investissements Directs à l'Étranger

<sup>2</sup> APD : Aide Publique au Développement

<sup>3</sup> R&D : Recherche et Développement

Sources : FMI. Etudes économiques et financières. Perspectives de l'économie mondiale. Une reprise mondiale qui reste inégale. Site web : <http://imf.org/> Avril 2014

Banque Mondiale. Site Web : <http://donnees.banquemondiale.org/>

Emilie Guyonnet, Le Japon défend ses positions, Le monde diplomatique, juin 2013.

*Banque asiatique de développement. Indicateurs clés de l'Asie et du Pacifique* 2014

Hanban (Confucius Institute Headquarters). <http://english.hanban.org>, 2014

## DOCUMENT 2 : Senkaku, les îlots de la discorde

La fièvre monte entre la Chine et le Japon au sujet de l'archipel Senkaku en mer de Chine orientale. Ce chapelet d'îles est actuellement contrôlé par le Japon mais les deux pays ainsi que Taiwan en revendiquent la souveraineté. (...) Pourquoi cette escalade diplomatique pour un chapelet de cinq îlots inhabités dont la surface totale ne dépasse pas 7 km<sup>2</sup> ? (...)

Il commande une artère maritime cruciale pour l'approvisionnement de la région, notamment du Japon. De plus sa zone économique exclusive (ZEE) attise les convoitises des deux pays, car elle recèle d'abondantes réserves halieutiques et probablement d'importants gisements d'hydrocarbures. (...)

Deuxième dimension de ce conflit territorial, le poids de l'histoire. Des activistes chinois ont choisi le 15 août, date anniversaire de la capitulation japonaise en 1945, pour planter des drapeaux chinois sur l'îlot principal de l'archipel. (...)

Enfin, c'est aussi la rivalité entre les deux puissances dominantes en Asie qui s'inscrit en toile de fond. Tokyo s'inquiète des ambitions maritimes de son puissant voisin et du doublement du budget militaire chinois en cinq ans. (...)

En Chine, le patriotisme se nourrit des succès du pays mais aussi de nippophobie<sup>1</sup> et les autorités l'instrumentalisent pour renforcer leur légitimité. Le Japon est pris lui aussi dans une spirale de méfiance et d'animosité vis-à-vis de son grand voisin. (...)

Mais le réalisme l'emportera, car les deux économies sont étroitement interdépendantes.

D'après un article de Claude Meyer, enseignant-chercheur, *Le Monde*, 21 septembre 2012

<sup>1</sup> nippophobie : haine du Japon et de ce qui en est issu.

Attention à la méthode de cet exercice : il s'agit d'une analyse de documents, pas d'une dissertation. Il faut absolument s'appuyer sur les documents.

Il faut également que le travail soit rigoureux (introduction - développement - conclusion) et que le développement soit construit (plusieurs paragraphes). L'introduction doit commencer par une phrase d'accroche (contexte historique, par exemple), doit également comporter une présentation détaillée des documents (nature, date, auteur, sujet, destinataire, objectivité, ...). Il faut aussi reprendre la consigne énoncée au début du sujet avant d'énoncer une problématique reprenant les éléments de la consigne. Il faut terminer par une annonce de plan, en évitant d'utiliser les termes « dans un premier temps » « dans un second temps », etc. Le plan doit reprendre quelques thèmes et non pas suivre une explication linéaire. La conclusion doit bien montrer l'évolution des idées en fonction du contexte historique.

Le document 1 est un tableau comparatif mettant en évidence les différents critères de la puissance japonaise et de la puissance chinoise. Cependant ce tableau n'apporte presque que des informations sur leur hard power, et très peu sur le soft power (puissance culturelle). Le document 2 est un extrait d'un article français, paru dans le journal quotidien *Le Monde* en 2012.

La problématique devait reprendre la consigne : En quoi le Japon et la Chine, deux puissances asiatiques, cherchent-elles à propager leur influence dans le monde, tout en développant leur puissance ?

L'explication devait aborder les points suivants :

- Deux puissances économiques : La Chine et le Japon sont les deux grandes puissances d'Asie du Sud et du Sud-Est : le tableau fait ainsi apparaître un poids quasiment équivalent dans le PIB de cette région (36% pour le Japon, 40% pour la Chine). Cependant, la Chine, en pleine croissance économique, dépasse le Japon sur plusieurs critères : le poids démographique, bien évidemment, mais également le PIB (même si la redistribution des richesses aux habitants est plus forte), les exportations. Alors que la croissance économique dépasse toujours les 7% en Chine, la croissance japonaise est à peine supérieure à 1%. La Chine est donc une puissance plus diversifiée, tandis que le Japon reste le plus grand investisseur asiatique.
- Des conflits d'influence entre les deux pays : sur la scène internationale, les deux pays cherchent à développer leur influence. Si tous deux font partie de nombreuses organisations communes (comme l'ONU, l'ASEAN), la Chine possède un poids diplomatique plus fort puisqu'elle est l'un des cinq membres permanents de l'ONU. A l'échelle régionale, les deux pays cherchent également à développer leur influence : comme nous l'explique le document 2, les deux pays ont un différend concernant un archipel d'îles : cet exemple est significatif de la volonté de la Chine de développer son influence en obtenant la souveraineté sur des îles voisines. En effet, l'archipel de

Senkaku, outre un intérêt économique (zone de pêche mais également possible extraction d'hydrocarbures) a également un intérêt commercial : comme le précise l'article, « il commande une artère maritime cruciale pour l'approvisionnement de la région ». Or, avec le développement de la puissance militaire de la Chine, qui injecte beaucoup plus d'argent dans les dépenses militaires que le Japon, le différend est également géopolitique, car la souveraineté de la Chine sur cet espace pourrait lui permettre de constituer une mer de Chine entièrement sous sa domination.

Pour conclure il faut répondre à la problématique : la Chine et le Japon cherche à développer leur influence en Asie mais aussi dans le monde. Cette influence est économique, mais également militaire, commerciale et géopolitique.

- Cette proposition est bien sûr non exhaustive tant les documents regorgeaient d'informations exploitables.